

Compte-rendu de la réunion du groupe « Environnement/Solidarités et lutte contre l'exclusion économique et sociale » dans le cadre du Forum Développement Durable des communes de CABARA et SAINT-AUBIN-DE-BRANNE.

Date : 16 octobre 2018 à 18 :30 à la Mairie de Saint-Aubin-de-Branne

Présent(e)s : Emmanuelle BAUDRY, Adeline BLANCHARD, Michèle BOUSQUET, Véronique GRUMEL, , Jean-Louis DUQUEROIX.

Absents et excusés : Monsieur le Maire de Saint Aubin de Branne représenté par son premier adjoint Monsieur Robert Faure, Monsieur le Maire de CABARA Thierry BLANC, Jean-Jacques JAEGER . Rédacteurs : JL Duquéroix et Emmanuelle BAUDRY, le 22 octobre 2018

Afin de faciliter la communication entre les différents ateliers du Forum Développement Durable, nous pensons que ce serait intéressant que les dates des réunions et les compte-rendus de chaque atelier soient transmis à tous les membres du Forum. Tous nos projets sont liés ! Cela pourrait permettre à chacun de rejoindre une réunion d'un autre atelier et éventuellement apporter de l'aide pour la préparation d'une action ponctuelle. Côté pratique, ce serait plus simple pour déterminer la date des prochaines réunions. C'est dans cette idée que nous envoyons le compte-rendu du 16/10/2018 à tous les membres du Forum.

PLAN DE DESHERBAGE DE CABARA

L'objectif final étant de ne plus utiliser de pesticide sur le territoire communal public, la création d'un PLAN DE DESHERBAGE pour Cabara, comme il en existe déjà un à Saint Aubin de Branne, est un outil essentiel qui nous permettra de mettre en place un protocole d'entretien des espaces verts, libéré de tout produit chimique.

On connaît avec précision les différents lieux traités par désherbant à Cabara, Adeline ayant effectué le travail de situation, en son temps. La démarche devant nous permettre de rédiger « l'état des lieux » complet, nécessite d'obtenir certaines informations parmi lesquelles :

- Nom du produit chimique avec sa fiche technique
- La quantité de produit utilisée sur une année
- Nombre d'interventions effectuées par l'employé municipal et le temps nécessaires pour faire ce travail (tonte et désherbage)
- Le coût financier (matériel et humain)
- Le matériel utilisé pour l'entretien de ces parties communes (tonte et désherbage)

A partir de cet état des lieux, on peut déterminer les endroits prioritaires à ce jour où les produits chimiques ne doivent plus être présents dans l'entretien des espaces verts. Ces sites prioritaires sont :

- École
- Jardin public

- Lotissements
- Tous les terrains en contact direct avec un point d'eau

Pour nous permettre d'honorer cet engagement, il est également nécessaire de faire figurer dans le plan, les moyens d'entretien autre que chimiques que nous avons déjà à notre disposition.

Toutes ces informations récoltées auprès de la Mairie de Cabara permettront de finaliser LE PLAN DE DESHERBAGE. Grâce à une évaluation régulière du mode d'entretien nous pourrons faire évoluer ce plan afin d'atteindre notre objectif : Zéro pesticide sur tous nos terrains communaux.

Nous avons également évoqué le cas de l'entretien des cimetières. Il est important de voir les différentes actions « zéro pesticide » opérationnelles dans d'autres communes.

Nous avons contacté Monsieur NIVARD Sébastien, Responsable de l'entretien des espaces verts de la commune de Montpon, qui notamment, a utilisé des semences qui s'utilisent dans du gravier. Cela permet de stabiliser les allées des cimetières avec de l'herbe qui de plus se tond rarement. Il est donc prévu de prendre un rendez-vous avec lui pour poser toutes les questions nécessaires nous permettant de voir si cet exemple peut s'adapter au cas de nos deux communes. Nous avons également contacté la commune de Bellefond qui pourrait également nous transmettre des informations sur l'utilisation de moyens d'entretien des espaces verts sans produit chimique.

Il serait intéressant de connaître également le stock actuel des désherbants au sein des deux communes pour profiter d'un réassort avec un produit encore moins nocif avant d'atteindre l'objectif final.

Pratiquement, Adeline se propose de faire la rédaction du dossier.

JARDIN PARTAGE

Monsieur le Maire de Saint Aubin de Branne, après avoir entendu nos réserves sur le terrain préalablement proposé, a bien voulu nous attribuer une nouvelle parcelle, bien protégée des traitements chimiques de la vigne proche avec un mur de moellons et des arbustes faisant obstacle à tout risque de pollution. Les membres présents ont remercié vivement Monsieur Robert FAURE, en sa qualité de représentant de Monsieur Pascal LABRO, pour la rapidité de cette décision, confirmant ainsi l'intérêt qu'il porte à cette initiative.

Il est convenu de prendre rendez-vous avec Monsieur CAZALS de l'association « Place aux jardins » qui est d'accord de nous rencontrer pour nous expliquer de quelle façon il peut apporter son expérience et son expertise dans la mise en place de notre projet.

La réunion est clôturée à 19:40.

Les participants satisfaits et contents se séparent en espérant continuer à œuvrer pour le bien commun.